

FICHE METIER

ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE MER

- **Les missions :**

Les adjoints administratifs sont classés dans un corps de la catégorie C des fonctionnaires de l'Etat. Ils assurent des tâches administratives dites d'exécution impliquant la connaissance et l'application de règlements administratifs pour l'accomplissement des missions de l'OFPRA. Ils peuvent, le cas échéant, être chargés de missions de coordination. Les adjoints administratifs exercent surtout des fonctions de secrétariat dans les différents secrétariats de l'Etablissement, d'enregistrement des demandes d'asile et de numérisation, d'accueil des usagers de l'Etablissement.

- **Le profil recherché :**

- Aucun diplôme n'est exigé
- Avoir le sens des relations humaines et savoir communiquer
- Avoir le goût du travail en équipe
- Etre organisé, rigoureux et méthodique
- Maîtriser les outils bureautiques